



Opération « Routes propres » dans la Somme : du 11 au 15 mars 2024, le Département se mobilise pour la nature !

Amiens, le mardi 5 mars 2024

Du 11 au 15 mars 2024, le Département de la Somme se mobilise pour la préservation de l'environnement en organisant pour la première fois l'opération « Routes propres » : près de 100 agents du Département vont collecter simultanément tous les déchets jonchant les accotements sur 800 km de routes gérées par le Conseil départemental.

Une semaine départementale de ramassage des déchets

Le Conseil départemental de la Somme mobilise chaque année d'importants moyens humains et matériels pour entretenir les 4 542 km de son réseau routier.



La mise en place d'une politique volontariste en la matière conduit le Département à compléter l'objectif de sécurisation des usagers par des mesures en faveur de la préservation de la nature.

La 1^{ère} édition de l'opération « Routes propres » s'inscrit donc dans la continuité des actions d'ores et déjà menées en matière de sauvegarde des paysages, de la biodiversité et du cadre de vie avec par exemple la mise en place du fauchage raisonné, la plantation de plusieurs kilomètres de haies ou encore la protection des espèces.

Ce grand « nettoyage de Printemps » des routes, inédit à cette échelle, conforte le rôle du Conseil départemental comme acteur majeur pour la protection de l'environnement.

Les « agents en orange » mobilisés toute la semaine

« Routes propres » se déroulera sur 5 jours consécutifs, du 11 au 15 mars 2024, juste avant et en complément de l'action régionale « Hauts-de-France propres » prévue du 15 au 17 mars.

Elle consistera à collecter méticuleusement les déchets jonchant les accotements des routes départementales les plus circulées du département de la Somme, hors agglomération.

Plus de 70 agents de la Direction des routes, issus des 18 Centres départementaux d'exploitation routière (CDER) maillant le territoire départemental, seront mobilisés tout au long de la semaine avec pour mission de cheminer par équipe de deux le long des routes départementales pour nettoyer de leurs déchets les dépendances vertes attenantes.

Le déploiement des moyens matériels de la collectivité sera conséquent : 36 camions bennes, équipements de protection individuelle, panneaux de signalisation à l'attention des usagers permettant de sécuriser les chantiers, pinces à déchets, sacs poubelles...

Un panneau de sensibilisation, apposé à l'arrière des camions bennes, favorisera l'appropriation de l'opération « Routes propres » par le grand public.

Même opération le long du fleuve Somme

Le Conseil départemental de la Somme est propriétaire et gestionnaire du canal de la Somme de Péronne à Saint-Valery-sur-Somme, soit un linéaire d'environ 120 km de voie navigable, auquel s'ajoutent des bras de vieille Somme et des contre fossés pour un linéaire global de plus de 200 kilomètres de cours d'eau.

70% des habitants de la Somme vivent à moins de 5 km des rives du canal de la Somme, qui traverse 70 communes. L'enjeu de la propreté sur ce vaste domaine constitue également une priorité pour les agents du Département qui se mobilisent pour préserver les paysages et la biodiversité mais aussi garantir une bonne qualité d'accueil et de services, à quelques semaines du retour de la saison estivale.

Dans ce contexte, les agents de la Direction du fleuve et des ports vont participer à l'opération en parallèle, avec des opérations de nettoyage des abords du canal de la Somme. Tout déchet jeté dans le canal de la Somme, s'il n'est pas collecté au niveau des barrages, poursuit son parcours en Baie de Somme puis dans la Manche, contribuant ainsi à la pollution des océans.

Le Département a choisi de mobiliser ses partenaires pour démultiplier les efforts du 11 au 15 avril 2024. C'est ainsi que les opérations de nettoyage des abords du canal de la Somme associeront par exemple à Abbeville, la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS) et à Amiens, les services techniques de la Ville et d'Amiens Métropole.

Inciter le plus grand nombre à respecter la nature

Au-delà de l'effet attendu en termes de propreté et de réduction de la pollution, cette opération doit permettre d'inciter le plus grand nombre à ne plus jeter ou abandonner des déchets sur la voie publique, qui plus est lorsqu'il s'agit de milieux sensibles sur le plan environnemental. Chaque année, dans la Somme, ce sont près de 300 tonnes de déchets qui sont ramassées par les agents du Département. Un bilan sera réalisé à l'issue pour mesurer l'impact de cette opération.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **la propreté est l'affaire de tous. Du 11 au 15 mars 2024, le Département se mobilise de façon concrète et visible pour des routes plus propres et un fleuve nettoyé de ses déchets. Avec Franck Beauvarlet, Vice-président en charge de l'environnement et de la Transition écologique, et Hubert de Jenlis, Vice-président en charge des infrastructures et des bâtiments, nous tenons à saluer tous les agents qui vont œuvrer à rendre notre département plus beau, plus propre, avant le retour du Printemps. C'est aussi un appel à la responsabilité de chacun : chaque déchet jeté dans la nature, quel qu'il soit, est un déchet de trop. Par cette action coordonnée à l'échelle du département, nous entendons marquer les consciences et lutter contre ces incivilités.** »

Le Conseil départemental invite les usagers de la route à être prudents, à respecter la signalisation matérialisant l'intervention de ses agents dans le cadre de l'opération « Routes propres » et les remercie de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

